

L'invention de la ville en Afrique sud-saharienne

par Jean-Luc PIERMAY*

Entre la création d'embryons de villes étrangères aux populations locales, et l'engouement actuel des sociétés africaines, que de chemin parcouru dans l'apprentissage de la ville ! De manière schématique, plusieurs phases peuvent être repérées dans ce processus progressif mais néanmoins étonnamment rapide de ré-appropriation de la ville. Par exemple dans la partie centrale et méridionale du continent, il y eut la phase des "villages de liberté" — qui donnaient un asile aux esclaves libérés — et plus généralement de la venue en ville des seules populations qui, pour des raisons diverses, ne pouvaient pas retourner dans leurs villages d'origine. Il y eut celle des camps de travailleurs, hommes jeunes venant sans leurs familles, pour la durée de leurs contrats de travail. Il y eut le temps de la constitution de familles urbaines. Il y eut celui de l'exode rural massif, qui maintenait des liens très forts avec le milieu rural et qui se poursuit aujourd'hui avec des taux légèrement déclinants.

Certes, on pourrait faire à ce schéma de nombreuses critiques. Ainsi, celle de l'oubli de l'urbanisation pré-coloniale : si peu de villes actuelles en sont les directes héritières, et si les conditions de l'urbanisation d'aujourd'hui sont profondément différentes de celles d'autrefois, elle n'est pas sans avoir joué un rôle dans la domestication de la ville contemporaine. L'adoption de la ville est désormais acquise, mais l'apprentissage d'un milieu perpétuellement mutant se poursuit, apprentissage de la promiscuité, de la survie, de la multi-culturalité, de la régulation ou de la non-régulation des conflits. Une véritable invention, à la fois sur le long terme et dans le quotidien !

Mais peut-on dire que la ville "s'invente" ? Que peut apporter cette notion, par rapport au simple "changement" ? Récemment, presque coup sur coup, deux ouvrages sont venus illustrer un concept peu usité dans la recherche française. Le premier (Agier, 1999), œuvre d'un anthropologue, observe à travers des terrains variés l'émergence, aux niveaux microscopique et "intermédiaire", d'une culture urbaine des pauvres qui résiste aux fragmentations, aux stigmates, aux pouvoirs dominateurs, à la non-ville. Le second (Chalas,

2000), œuvre d'un sociologue-urbaniste, cherche la réponse que la société peut apporter, via l'urbaniste, aux représentations et pratiques mutantes des citadins des périphéries françaises ; il la trouve dans la "pensée faible en urbanisme" qui, plus complexe et moins constituée en doctrine, ne prend consistance que dans le processus de concertation. L'idée commune à ces deux ouvrages est la reconnaissance d'un changement incessant, complexe, peu maîtrisé, dans lequel les citadins sont acteurs, et ce malgré l'écheveau de contraintes et à travers elles ; malgré aussi l'uniformité mondiale de la ville "générique" (M. Agier) ou "primordiale" (Y. Chalas). Même si chacun de ces livres n'explore que quelques unes des pistes contenues dans une telle affirmation, l'invention recouvre donc une problématique d'articulations dans un monde complexe. C'est cette problématique que le présent article voudrait aborder grâce à des travaux récents. Une tentative de définition donnera... deux définitions, dont la richesse sera combinatoire. Puis sera tenté un débroussaillage de ce qui s'invente dans la ville sud-saharienne. Enfin, quelques pistes de recherche seront proposées.

* Professeur de Géographie - Université Louis Pasteur - Strasbourg

I - DEUX DÉFINITIONS... FACETTES CONTRASTÉES D'UNE MÊME DÉFINITION

Une première définition donne l'invention comme " l'art de produire par ses propres moyens un élément, un objet ou un processus original " ou comme " l'art de produire ou de créer en utilisant son imagination " (Moles, 1996). Une deuxième lui répond, mieux connue des historiens, en écho à l'" invention " des reliques qui, au Moyen Âge, fondaient la notoriété d'un lieu et la fréquentation d'un pèlerinage. Il s'agit d'"une opération intellectuelle tendant à rendre compte de façon novatrice d'une réalité pour agir dessus, et développée soit pour organiser le futur soit pour légitimer le passé"¹. Entre création d'une forme nouvelle et nouvelle conceptualisation d'une réalité, l'idée forte à souligner est la tension entre matériel et idéal, potentiellement créateurs l'un de l'autre. Les deux définitions ne prennent toute leur richesse que dans l'association.

Un exemple caractéristique de ce lien fondamental entre matériel et idéal réside dans le langage, la démarche de dénomination tendant à traduire en termes intelligibles une réalité perçue. Or, il se trouve que le mot " ville " est rarement présent dans les langues africaines. Le sango, langue véhiculaire de la République centrafricaine utilise l'expression " *kota kodro* ", ou " grand village ", le wolof des composés de " *deuk* ", la " localité ". Si le swahili dispose d'un mot, sans doute faut-il y voir l'expression d'une véritable civilisation urbaine, nourrie par les contacts avec les Arabes et ayant mûri sur le temps long. Ces exemples illustrent la difficulté de formaliser le concept de " ville ", objet multiforme et difficilement maîtrisable, alors que les mêmes langues font preuve d'une imagination débordante pour donner un nom aux choses de la vie moderne. Certes, quand le mot n'existe pas, il est emprunté d'une langue européenne. Mais il faut se demander ce que recouvre réellement son usage et se méfier des " prêts-à-nommer ", qui ne correspondent jamais qu'à une réalité parmi d'autres (Tall, 2000), par exemple politique. En utilisant le mot français pour désigner certaines localités et non pas d'autres parfois beaucoup plus peuplées, les pouvoirs du Sénégal ou de la R.D. Congo expriment une représentation et un projet politiques : la " ville " est alors une localité suffisamment distancée des pouvoirs concurrents de celui de l'État pour que l'administration puisse s'implanter pleinement.

Il ne s'agirait pourtant pas de lier mécaniquement changement matériel et changement dans l'ordre des idées. En République centrafricaine, la notion

de quartier (*kodro*) reste mal dégagée de celle de village (*kodro*) (Piermay, 1981). Chacun trouve son unité en la personne de son chef et dans les relations que chaque habitant entretient avec celui-ci. L'unité n'est pas territoriale, elle est sociale, les membres du *kodro* pouvant être mêlés dans l'espace avec ceux des autres *kodro*. Pourtant, de manière insidieuse, le *kodro*-quartier s'est différencié avec le temps du *kodro*-village, sans que, au moins dans un premier temps, on ait songé à utiliser un autre mot. Les réalités sociales, en effet, ne sont pas les mêmes dans une entité politique de petite taille clairement identifiée et dans une autre entité politique ayant connu une forte croissance au sein d'un ensemble urbain peu différencié. Dans le *kodro*-quartier, la structure politique devient vite inadaptée, source de confusions, de désorganisations, de chaos. Mais le changement de mot est une autre affaire. Du vécu des citadins, ne pourrait naître que la désuétude, non la reconstruction. Ici, le changement de mot ne peut exprimer qu'une volonté politique, amorce d'une véritable révolution intellectuelle et politique, comme celle qui conduisit à changer le nom de Bakwanga (ethnonyme) en Mbuji-Mayi (hydronyme) (1962), en même temps que le pouvoir passait des coutumiers à l'État et que la localité devenait " ville ", au sens de celui-ci (Piermay, 1993). Mais le politique percole à travers toute la société. Dans cette ville à la croissance très rapide — facteur de lisibilité des évolutions —, co-existent plusieurs strates de mots qui recouvrent des visions distinctes de la réalité, expressions de représentations et d'intérêts différents. Les " terrain ", " parcelle " et " titre foncier " relevaient respectivement des logiques spécifiques des autochtones, allochtones et commerçants, et avaient leurs correspondants dans d'autres domaines avec les " village ", " quartier " et " avenue ", ou avec les " chef coutumier ", " chef de quartier " et " notable " (Piermay, 2000). Les mots ne correspondent pas seulement à des objets, mais à des projets, notamment politiques, en tout cas de société.

Entre le matériel et l'idéal, il y a donc une articulation complexe. On est bien dans le domaine de la complexité, qui nécessite de prendre en compte des articulations multiples. Trois de celles-ci méritent d'être plus particulièrement soulignées. La première est la prise en compte d'**acteurs multiples**. Or, on sait bien qu'un acteur n'est jamais identifiable seulement en lui-même, mais relativement aux autres, dans un contexte donné. De même, les concepts juridiques et normatifs, prétendument intangibles, qui expriment la relation entre les acteurs, et en tout premier les relations

¹ D'après l'expression de O. Kammerer et M.-Cl. Vitoux, séminaires MISHA, Strasbourg

avec l'État, ne font que traduire des constructions sociales qui sont en renégociation permanente. Il y a là l'expression d'une relativité méthodologique fondamentale.

La deuxième de ces articulations est la nécessité de **forces contraires**. Il faut en effet du frottement, de la résistance, pour que les choses marchent (Marié, 1998). Rien n'est pire que l'absence de réaction et l'indifférence. Ainsi, la participation ne peut prendre que s'il y a un projet politique fort. La gouvernance ne peut fonctionner que s'il y a un gouvernement. C'est ce qu'a illustré un travail récent sur N'Djamena (Tchad) (Dobingar, 2001). Dans cette ville, marquée par des problèmes d'assainissement graves du fait d'un espace urbain situé en contrebas des hautes eaux du fleuve Chari, et devant l'incurie des pouvoirs publics, des comités de citoyens regroupés par quartier ont notamment pris en charge la réfection des buses. Mais l'enquête révèle des différences de mobilisation importantes selon les secteurs de la ville. Ces différences ne peuvent être expliquées par l'appartenance du quartier à l'une ou à l'autre des deux communautés qui se partagent le pays et la ville, Nordistes et Sudistes. Elles opposent plutôt l'ouest et l'est de la ville, quartiers anciens et quartiers récents, les premiers ayant fait l'objet de travaux d'équipements lourds sous la forme de canaux de drainage et de stations de pompage. C'est là où l'investissement humain ne risque pas de s'épuiser dans une lutte vaine contre les éléments, que l'organisation a le plus de chances d'émerger.

La troisième de ces articulations est celle des **temps**. Temps court, temps long : une démarche d'invention ne fait l'économie ni de l'un, ni de l'autre. Le **temps court** est celui du changement brutal, de la révolution ou de la guerre qui, par exemple à Kampala, a provoqué de très importantes mutations de propriété (Calas, 1998). Le **temps long** est celui de la réappropriation, soit dans le sens de la digestion et de l'intégration du changement, soit dans celui de sa remise en cause, plus souvent dans le sens d'un entre-deux. Dans l'intervalle, la complexité a fait son œuvre, et les grands principes politiques exprimés au départ ont toutes chances d'apparaître *in fine* simplistes et manichéens. Si les grandes options du départ ont failli, cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas contribué à un changement qui peut être modeste ou décisif. Autrement dit, une approche en termes de complexité nous impose de ne surtout pas prendre l'objectif affiché au départ pour un but à atteindre ! De ces articulations de temps, Elisabeth Peyroux nous donne une vision intéressante car elle prend en compte l'évolution d'une politique urbaine, celle de Wind-

hoek en Namibie, et ses effets spatiaux sur le temps long. Certes, celui-ci ne fait que dix ans, mais la ville sort de l'*apartheid* sud-africain et connaît des évolutions rapides. Au cours de la décennie 1990, la municipalité est passée par différentes phases gestionnaires dans sa prise en charge des quartiers pauvres, historiquement défavorisés et marqués par une croissance récente forte. Au début de la période, elle a fait ce qu'elle a toujours fait. Dans un deuxième temps, elle adapte les normes en vigueur pour les rendre plus compatibles avec les moyens financiers des populations pauvres ; elle reconnaît ainsi le caractère inapplicable des règlements en vigueur, mais conserve une vision normative, caractéristique forte de la gestion d'*apartheid*. Puis vient la mise en place d'une structure *ad hoc* de terrain, pour gérer le quartier pauvre ; puis celle d'une structure centrale de gestion. Enfin, une restructuration globale de l'administration municipale conduit les élus à se poser la question d'une transformation des modes de gestion de l'ensemble de la ville et d'une éventuelle extension à celle-ci des solutions qu'elle vient d'inventer pour les anciens quartiers noirs (Peyroux, 2000). Du mimétisme au bouleversement du système en son cœur, l'invention est en voie de manger l'inventeur !

II - COMMENT SE FAIT L'INVENTION DANS LA VILLE SUD-SAHARIENNE ?

Disons pour commencer que nombre d'auteurs ne décrivent pas l'invention qui se trame dans la ville africaine, ou qu'ils la décrivent peu. Les analyses en termes de blocages structurels ne prédisent pas à voir l'invention. Les évocations en termes de poids du passé, de phénomènes de domination, d'une omniprésente pauvreté qui condamne à la survie, de déficits de compétences, de moyens financiers et de maîtrise de la ville, montrent surtout des pouvoirs incapables de peser de manière significative sur les évolutions urbaines et laissent seulement la place à la reconnaissance chez les citoyens d'un sens aigu de la débrouille. Or, il n'est possible de parler d'invention que s'il y a dépassement du stade basique de la débrouille, souvent prédatrice de son environnement immédiat.

Que l'invention de la ville ne soit pas vue par les chercheurs ne signifie pas qu'elle n'existe pas. Mais rares sont les auteurs qui s'attachent à en prouver la médiocrité. Olivier Graefe est de ceux-là. Il montre que les petites villes du nord de la Namibie (Graefe, 1999) n'ont encore qu'une très faible profondeur urbaine. Créations de l'armée sud-africaine pour servir de points d'appui contre

la guérilla et les Angolais, elles n'étaient voilées quinze ans que des camps retranchés. Débarrassées de leurs barbelés, elles acquièrent désormais des caractéristiques urbaines. Mais les habitants des villes ne sont pas encore véritablement citoyens car plus attachés à leur ferme qu'à leur lieu de résidence, à l'exception des plus pauvres, qui sont dépourvus d'alternative. Ces localités manquent encore de consistance sociale : leurs habitants ne se reconnaissent pas dans les collectivités territoriales ; et privées de cette reconnaissance, les collectivités territoriales sont démunies dans leur tentative d'affirmation vis-à-vis de l'État, nouvelle preuve de la nécessité du frottement pour l'émergence d'articulations.

Quand elle existe, l'invention semble se faire de manière préférentielle sous la pression des événements, face à des **impasses** et à des **blocages**, qui se présentent au sein de la société comme de possibles **catalyseurs du changement urbain** (Arbaret, Piermay, 2000). Ces réponses sociales à des blocages, assorties de nombreux effets spatiaux, rythment l'histoire des Mourides du Sénégal (Gueye, 1999). La création de la confrérie, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, répondait aux traumatismes causés à la société wolof par l'intrusion coloniale et la rupture partielle de ses bases sociales. Dans la confrérie naissante, se sont réinvesties des hiérarchies et des valeurs wolof, sur la base d'un compromis entre familles maraboutiques et lignages aristocratiques issus de l'ancienne structuration sociale. De même, l'émergence de la ville sainte de Touba dans la seconde moitié du XX^e siècle est analysée comme la réponse de la confrérie à la crise de l'arachide, qui avait d'abord assuré sa prospérité. La ville constitue le symbole et le point nodal de la projection de la confrérie sur l'espace, à la fois son lieu d'enracinement et son point de dissémination à l'échelle du monde par le canal de la migration internationale. Lieu d'unicité de la confrérie autour de la grande mosquée, du mausolée du fondateur et de la personne du khalife général, elle permet aussi l'expression de la pluralité de la confrérie. C'est dans l'**articulation de contraires**, par rapport à des " **frontières** ", que la ville s'invente : celle qui sépare l'international et le local, à coup sûr ; celle du statut exterritorial, qui facilite contrebande et pratiques informelles ; celle qui sépare l'État de la confrérie ; celle entre patrilinéarité et matrilinéarité, modes de succession issus de traditions différentes et autour de laquelle un compromis subtil régit la répartition des pouvoirs. Certes, le cas de Touba est extrêmement particulier, ne serait-ce qu'en raison de taux de croissance démographique énormes, de 15 % par an sur une longue période. Mais ne nous invite-t-il pas à chercher à quelles frontières s'invente la ville africaine d'aujourd'hui, à la fois dépendant-

te de l'étranger et enracinée dans le local, et creuset de cultures diverses dont la tension en forme souvent la trame ?

Malgré ce caractère de réponse à des situations difficiles, l'invention ne se fait pas sans repères. Non pas création de toutes pièces, elle est plutôt assemblage d'éléments disparates dont certains, appris à certains grands moments fondateurs de la citoyenneté, expérimentés et éprouvés, sont inlassablement repris dans de nouvelles configurations. Parmi ces grandes expériences formatrices, la première en importance reste la **gestion coloniale**, non pas sous sa forme élitiste de la ville blanche, mais sous sa forme accessible aux sociétés locales, celle des quartiers africains, caractérisés par des paysages, des pouvoirs et une réglementation dite administrative. Que ce soit dans les périphéries urbaines de l'Afrique centrale ou de l'Afrique australe pourtant durement marquée par l'apartheid, on reprend inconsciemment certaines des " solutions " de cette période qui a formé à la ville. D'autres expériences fondatrices furent l'imprégnation aux préceptes de l'**Islam**, religion aux tendances urbaines marquées, et la structuration sociale et spatiale des anciennes villes royales. En quelque sorte, Touba illustre ces deux apports, avec son plan centré autour des principaux symboles religieux et confrériques, et sa structuration autour des lieux investis par les grandes familles maraboutiques. Sans doute faudrait-il ajouter pour l'avenir une autre expérience citoyennisante, la **migration internationale**. Peut-être pourrait-on différencier les sociétés africaines selon leur imprégnation à ces grandes expériences, donnant un avantage décisif à celles qui ont été à la fois ouvertes et " formées " sur le temps long.

Il faut ensuite se demander si l'invention de la ville est également l'œuvre de tous les citoyens. La participation à ce processus des nombreux **pouvoirs** qui se disputent la ville, des citoyens confirmés qui se lancent à la recherche d'une parcelle, des jeunes débrouillards, des femmes organisées, laisse penser que les pauvres par l'argent ou par les relations jouent un rôle plus effacé. Certes, il reste à ceux-ci l'énergie du désespoir et l'avantage du nombre. Mais l'invention de la ville semble être en bonne part une question d'**expérience**. À l'inverse des Namibiens qui, handicapés par une histoire douloureuse récente, inventent encore peu leur ville et laissent l'initiative à des pouvoirs publics d'ailleurs assez doués, certaines sociétés sont parvenues à un véritable brio inventif. C'est le cas du Sénégal, riche d'une vieille expérience de la ville et d'une longue ouverture au monde, mais aussi riche d'organisations qui structurent la société civile. Si à Touba la ville est

prise en charge par une confrérie remarquablement organisée, la masse des migrants internationaux qui réinvestissent à Dakar, d'ailleurs sans référence particulière à une structuration religieuse, bouleverse la ville (Tall, 2000). Favorisés par la dévaluation du franc CFA de 1994, mais aussi par un sens de l'initiative aiguisé par l'exercice en expatriation d'emplois pour l'essentiel non salariés, les migrants développent de nouveaux rapports à la famille, à la société, à l'espace, aux pouvoirs et à l'économie. Sans doute inventent-ils pour l'Afrique sud-saharienne l'immeuble de rapport, construit sur quatre niveaux à la limite des possibilités des techniques et des techniciens existants, et la tendance à leur multiplication dans la capitale sénégalaise. Mais les migrants inventent aussi une architecture nouvelle, faite d'éléments locaux, de solutions au moindre coût et d'emprunts, comme les loggias et les colonnettes rapportées d'Italie, ou les carreaux qui couvrent les façades de certains immeubles, manifestation d'un souci original mais incontestable du " beau ". La ville sénégalaise innove actuellement. Préfigure-t-elle la ville africaine de demain ? Il sera intéressant d'observer les cheminements de l'innovation urbaine, et notamment d'être attentif à l'émergence de cheminements spécifiquement africains, concurrentement à des influences extérieures souvent prépondérantes jusque-là.

III - À LA POINTE DE L'INVENTION

Quels sont aujourd'hui dans les villes africaines les " **fronts pionniers** " de l'invention ? Sans doute sont-ils innombrables. L'exemple dakarois peut servir de point de départ. Autant les formes privées de la ville manifestent l'esprit d'initiative et l'imagination de leurs auteurs, autant les formes publiques apparaissent en creux. La transformation de la ville se moule sur le dessin des parcelles privées, sans modification et sans aménagement supplémentaire des emprises publiques, malgré l'augmentation des densités de population qu'entraîne la " verticalisation " de l'habitat et l'évolution des modes de vivre la ville. Les espaces publics devraient donc être dans l'avenir des lieux d'invention de la ville africaine.

Le terme d'**espace public** lui-même pose problème. Qu'est-ce que l'" espace public ", quand le manque de contrôles, le déficit d'usage de la voirie (par exemple en matière de circulation automobile) et les appétits des individus et d'abord des puissants, favorisent les processus de privatisation ? Qu'est-ce que l'espace " public ", quand le lieu caractéristique de l'urbanité moderne en Afrique australe devient le " mall ", espace com-

mercial privé où, dans des conditions de sécurité correctes, l'on vient retrouver le contact avec les vitrines et avec la foule ? L'invention de l'espace public est d'abord un jeu, jeu sur la frontière entre public et privé, frontière dont rien ne dit qu'elle soit simple et linéaire, jeu sur les mots aussi, invention de langage.

Malgré le déficit des mots, la question de l'espace public doit pourtant être posée dès maintenant, car l'enjeu pointe dans la ville africaine. On commence à voir des espaces publics appropriés par un groupe et " gérés ". L'exemple des terrains vagues que les jeunes protègent résolument de l'urbanisation pour jouer au football est ancien et récurrent. Si l'État est un piètre gestionnaire, peut-être parce qu'il a été faiblement réapproprié par les sociétés civiles, le khalife général des Mourides possède quant à lui la légitimité pour gérer sa ville de Touba même si, sans trop le dire, il bénéficie de financements assez généreux de la part de l'État. La décision de création (1992) puis la réalisation, de 105 000 parcelles et de 26 pentch (centres de quartiers) avec leurs équipements, témoigne — dans la démesure — d'une volonté de planification urbaine rare en Afrique, à l'exception de quelques villes d'Afrique australe. Mais les solutions toubiennes ne sont nullement reproductibles. D'autres expériences sont sans doute plus porteuses d'avenir, comme celle en cours à N'Djamena, un des pays pourtant les plus pauvres du continent. Là, le dynamisme des comités de quartiers a d'abord heurté de front la municipalité. Mais celle-ci a fini par se réapproprier l'initiative ce qui, grâce à l'appui des citoyens, confortait sa stratégie d'affirmation par rapport à l'État (Dobingar, 2001). Un montage complexe, fait d'interventionnisme technique et de visées politiques, trouve son point nodal dans l'espace public ; comme à Ouagadougou (Jaglin, 1995), le processus de réappropriation est lancé.

Espace public lui-même, le **cimetière** présente aussi d'autres dimensions. Lieu d'inscription spatiale de la plus forte des frontières de l'humanité, celle qui sépare la vie de la mort, il touche au plus profond des croyances et des représentations sociales. La localisation de la sépulture exprime l'enracinement d'un groupe ; le choix de celle-ci, mais aussi la manière dont le lieu est intégré à son environnement, est très révélateur de la relation d'un groupe à l'espace. Ainsi, à Libreville (Gabon), même si le terme a inclus récemment une dimension de ruse, le marquage par une tombe vaut l'appellation de " terrain ancestral ". Or, les villes d'Afrique sud-saharienne présentent la particularité d'entretenir des liens extrêmement différents avec le cimetière. Il y a des villes sans cimetière, comme dans l'intérieur de l'Afrique

orientale ; l'enterrement se fait au village, ce qui dénote une domestication inachevée de la ville. Il y a des villes avec cimetières, comme les villes swahili, qui révèlent ainsi par rapport à leurs voisines de l'intérieur la prégnance d'une civilisation urbaine (Calas, 2001). Certaines villes avec cimetières entretiennent avec eux des relations ambiguës ; ainsi, Kisangani (R.D. Congo), où l'on ne construit pas dans leur entourage, où l'on ne s'aventure pas la nuit, où les rues perdent leur rectitude et muent en sentiers (Piermay, 1993). Il y a des villes, telles Brazzaville (Congo) qui se sont réappropriés leurs cimetières mais où la présence du cimetière dévalorise malgré tout l'espace environnant. Il y a enfin des villes dont le cimetière constitue un lieu survalorisé. Une fois de plus, Touba rentre dans cette catégorie exceptionnelle, tout Mouride aspirant à être enterré dans le cimetière central, à tel point que les tentatives pour créer d'autres cimetières se sont révélées vaines. Mais, à Touba, le caractère sacré et unique du cimetière l'emporte sur son caractère urbain.

CONCLUSION

Entre représentations et contraintes, entre matérialité et idée, entre collectif et individuel, le concept d'invention porte à considérer, au-delà des afro-pessimismes, des sociétés qui se créent et qui créent leurs espaces dans les conditions les plus difficiles et les plus ingrates qui soient. Obligé à projeter l'observation faite dans l'instant à la lumière du temps long, il relativise les évolutions en soulignant les permanences. Il pose enfin la redoutable question de l'avenir de la ville africaine, en incitant à faire confiance en l'inventivité des sociétés et des individus placés dans des conditions impossibles, tout en obligeant à la plus grande prudence face à des assemblages à venir imprévisibles et à coups presque sûrs baroques et surprenants. Peut-on même dire que, dans une mondialisation qu'elles sont les moins à même de maîtriser, les villes du continent s'acheminent vers une uniformisation ? Curieusement, la réponse est sans doute non. L'uniformité, c'était celle de la similitude des modèles coloniaux, de leur non-réappropriation et d'une pauvreté que l'on pourrait traduire comme la faible capacité que l'on a de peser sur son devenir. Au contraire, la réappropriation, voire la domestication, de la ville africaine par les sociétés autochtones conduit à des assemblages divers d'éléments eux-mêmes d'une grande diversité, anciens et nouveaux, locaux et extérieurs. Entrés dans une longue phase de complexification, les villes africaines et leurs espaces sont aussi désormais entrés dans une logique de différenciation forte.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AGIER, M. (1999).- *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*. Amsterdam, Éditions des Archives contemporaines, 176 p.

ARBARET, C. ; PIERMAY, J.L. (2000).- *Les frontières de la ville européenne : des révélateurs de mutation et d'invention urbaine*. Strasbourg, Projet de recherche de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace, 13 p.

CALAS, B. (1998).- *Kampala. La ville et la violence*. Paris, Karthala ; Nairobi, IFRA, 440 p.

CALAS, B. (2001).- *Élargir l'horizon ! Approches de l'Afrique orientale à partir de ses villes*. Université de Bordeaux III, 262 p. (Habilitation à diriger des recherches).

CHALAS, Y. (2000).- *L'invention de la ville*. Paris, Anthropos, 199 p.

DOBINGAR, A. (2001).- *Gestion spatiale et construction urbaine : l'assainissement, un révélateur de gestion urbaine à N'Djamena (Tchad)*. Strasbourg, Université Louis Pasteur (Thèse).

GRAEFE, O. (1999).- *Territoires urbains, pouvoirs locaux et gestion foncière en Namibie. Oshakati, Ongwediva, Ondangwa et Rundu : des collectivités urbaines en gestation*. Paris X-Nanterre (Thèse).

GUEYE, Ch. (1999).- *L'organisation de l'espace dans une ville religieuse : Touba (Sénégal)*. Strasbourg, Université Louis Pasteur, 2 tomes, 650 p. À paraître, Paris, Karthala (Thèse).

JAGLIN, S. (1995).- *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou*. Paris, ORSTOM-Karthala.

MARIÉ, M. (1998).- Faut-il réinventer la dialectique ? *Revue Géographique de Lyon*, 73(2), pp. 173-176.

MOLES, A. (1996).- Invention. In : *Encyclopaedia Universalis* (Paris), vol. 12, pp. 543-545.

PEYROUX, E. (2000).- *Politiques d'habitat et pratiques résidentielles à Windhoek (Namibie) : recompositions sociales et spatiales des périphéries d'une ville post-apartheid*. Université de Paris X-Nanterre, 429 p. (Thèse).

PIERMAY, J.L. (1981).- Pouvoirs et territoires dans l'administration locale de la ville de Bangui (R.C.A.). *Recherches Géographiques à Strasbourg*, (18), pp. 115-126.

PIERMAY, J.L. (1993).- *Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique Centrale*. Paris, L'Harmattan, 579 p.

PIERMAY, J.L. (2000).- À chacun sa ville, une ville pour tous : représentations et gestion. *Dilonga*, 2, pp. 99-110.

TALL, S.M. (2000).- *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais. Émergence d'un nouvel acteur et mutations de l'espace urbain*. Strasbourg, Université Louis Pasteur (Thèse).

Jean-Luc PIERMAY, Professeur de Géographie à l'Université Louis Pasteur (Strasbourg I), membre du Laboratoire Image et Ville (UMR ULP/CNRS 7011), est co-responsable d'un programme de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace ("Les frontières de la ville ; des révélateurs d'invention et de mutations urbaines"). Il est l'auteur de *Citadins et quête du sol en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 1993, ouvrage en partie traduit en italien. Il est aussi le co-auteur d'un ouvrage à paraître : *Villes et Frontières*, Paris, Anthropos-Economica, collection Villes. Après avoir travaillé en Afrique centrale, puis en Afrique australe (Namibie), il poursuit maintenant des recherches au Sénégal.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

L'INVENTION DE LA VILLE EN AFRIQUE SUD-SAHARIENNE

par Jean-Luc PIERMAY

Qu'est-ce que l'invention de la ville ? Comment se traduit-elle en Afrique sud-saharienne ? L'article montre que l'invention recouvre une problématique d'articulations dans un monde complexe, en prenant comme exemple les rapports entre invention de la langue sur la ville et invention de la ville. Puis, à partir de quelques recherches récentes, les grandes lignes des processus actuels de l'invention de la ville en Afrique sud-saharienne sont dressées. Enfin, l'espace public est pris comme un champ majeur de l'invention à venir de la ville africaine.

Mots-clés : Afrique sud-saharienne, invention, ville, espace public, changement urbain, frontière.

INVENTING THE CITY IN SUB-SAHARAN AFRICA

by Jean-Luc PIERMAY

Abstract: What does " inventing the city " mean? How does it apply in sub-Saharan African? In a first part, invention appears as a problematic of interactions in a complex world. Example is taken of the links between inventing the language on the city and inventing the city. Then, from some recent researches, current processes in sub-Saharan Africa are asked. Finally, the public space is taken as a main field for to-morrow's invention of the sub-Saharan city.

Keywords: Sub-Saharan Africa, invention, city, public space, urban change, boundary